



## DISTRICT DE L'EURE DE FOOTBALL COMMISSION DEPARTEMENTALE DES ARBITRES

### PV N°3 DU MERCREDI 27 NOVEMBRE 2024

**Président :** M. Jacques FECIL

**Membres présents :** Mme Marine THILLIEZ  
MM. Emmanuel AUBERT - Patrick BANNIER - Philippe DE PASQUALE - Romain HENNACHE

**Invitées :** Mmes Nathalie SUZE - Nathalie YVELAIN

**Membres excusés :** Mme Claudine LECHER  
MM. David DOMINGUEZ CONDE - Richard HUE - Jean François MERIEUX - Mathieu MOULIN - Renaud PALMER - Arnaud SABLIERE

**Absents:** MM. Frédéric MARTIN - Samuel THOMAS

oO\*\*\*\*\*Oo

Monsieur Jacques FECIL ouvre la séance à 19h00.

#### **1°) Adoption de P.V. :**

Le procès-verbal de la réunion de CDA n°2 du 15 octobre 2024, publié sur le site du DEF le 29 octobre 2024, est adopté à l'unanimité des membres présents.

Les procès-verbaux de la sous-commission « lois du jeu » n° 02 du 19 octobre 2024 publié sur le site du DEF le 23 octobre 2024 et n° 03 du 08 novembre 2024 publié sur le site du DEF le 12 novembre 2024 sont adoptés à l'unanimité des membres présents.

oO\*\*\*\*\*Oo

## **2°) Civilités :**

### **Prompt rétablissement :**

Jacques FECIL et les membres de la CDA souhaitent un bon rétablissement à Mme Claudine LECHER, MM. Michel DANDEVILLE, David DOMINGUEZ CONDE et Hairoudine OUSSENI.

oO\*\*\*\*\*Oo

## **3°) Présentation du projet d'organigramme de la CDA pour la prochaine mandature :**

Au préalable, J. FECIL tient à remercier, pour leur investissement, tous les membres actuels de la CDA, particulièrement celles et ceux qui n'en feront plus partie à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025. Il remercie également les personnes qui ont accepté d'intégrer la CDA pour la nouvelle mandature.

J. FECIL rappelle que ce projet d'organigramme sera exposé au Comité de Direction du DEF qui aura lieu le 18 décembre 2024 et ne sera mis en œuvre qu'après validation de celui-ci par ce même comité.

Il est à noter que, réglementairement, un licencié hors département peut faire partie d'une commission ou sous-commission du DEF.

Une fois validé, le nouvel organigramme sera présenté, en détail, lors de la prochaine CDA.

oO\*\*\*\*\*Oo

## **4°) Compte rendu de la FIA du mois de novembre à Beaumont :**

La FIA à Beaumont s'est très bien passée. Les 17 candidats présents ont été reçus. Il est précisé qu'ils sont tous du district de l'Eure. Certains d'entre eux ont déjà été observés.

La prochaine FIA aura lieu les 18, 19 et 25 janvier 2025 ; le lieu reste à déterminer. A cette occasion, le DEF sera district-pilote pour l'examen pensé par la FFF.

Cet examen fédéral ne prévoit pas de dissertation. Cependant, E. AUBERT et J. FECIL vont maintenir cet écrit, obligatoire. En effet, l'expression écrite des candidats arbitres doit pouvoir être évaluée en raison de certains devoirs qui leur incombent, notamment la rédaction de rapports.

J. FECIL et M. MOULIN feront un retour à FFF sur l'examen (contenu, forme, support). Dans l'hypothèse d'un retour positif, l'examen sera étendu à l'échelon national.

oO\*\*\*\*\*Oo

## **5°) Compte rendu de la s/s commission des jeunes et stages à venir :**

P. BANNIER indique que le contenu des stages à destination des JAD est prêt. Il ne reste plus qu'à déterminer les dates de stage.

La sous-commission a en charge 64 jeunes arbitres : 30 stagiaires, 5 JAD 1, 12 JAD 2 et 17 JAD 3.

La sous-commission a prévu une visio avec les JAD qui sont en difficultés en ce début de saison.

P. BANNIER a également adressé un mail à ceux qui n'ont pas fait de rapport et/ou ne se sont pas présentés à un match. Cependant, sur ce dernier point, la sous-commission note une très nette amélioration par rapport à la saison précédente. En effet, « seules » 3 absences ont eu lieu dont 2 sont du même arbitre.

Point sur les observations :

- Stagiaires : 39 déjà faites ; 51 restent à faire
- JAD 1 : 5 à faire (ou 10 si les observations des stagiaires sont toutes faites)
- JAD 2 : 6 déjà faites ; 18 restent à faire
- JAD 3 : 10 déjà faites ; 24 restent à faire

J. FECIL demande à la sous-commission de rappeler aux observateurs de vérifier le score indiqué sur la FMI ou la feuille de match papier par le jeune arbitre afin d'éviter des erreurs.

La sous-commission souligne la difficulté de faire arbitrer les très jeunes arbitres (13/14 ans) alors qu'ils sont de plus en plus nombreux. En effet, ils ne peuvent pas être désignés en tant qu'assistant sur les matches Senior pour lesquels il faut être âgé d'au moins 15 ans et pour la plupart, ils souhaitent continuer à jouer dans leur catégorie, le samedi après-midi. Cette difficulté freine sérieusement leur progression dans l'arbitrage.

oO\*\*\*\*\*Oo

#### **6°) Un point sur la formation :**

Les techniques d'arbitrage, la gestion des conflits et la gestion d'une rencontre vont être abordées, cette saison, lors des stages, de façon plus accrue.

Le recours à un/des intervenant-s extérieur-s sur ses points est réfléchi.

oO\*\*\*\*\*Oo

#### **7°) Compte rendu des Stages D1 – D2 – D3 et observateurs, rattrapage et test TAISA arbitres D1 :**

Concernant l'observation des arbitres D1 cette saison, il est acté qu'ils seront tous observés par un unique observateur : E. AUBERT (modification par rapport au précédent PV de la CDA).

J. FECIL indique que le test TAISA de rattrapage s'est bien passé. Il précise également que la FIFA autorise dorénavant que ces tests physiques puissent avoir lieu sur 3 surfaces : piste, herbe et synthétique.

oO\*\*\*\*\*Oo

#### **8°) Point de la commission de discipline du DEF :**

E. AUBERT rappelle que les rapports adressés à la commission de discipline doivent être précis et détaillés afin de l'aider dans sa prise de décision. Depuis la dernière CDA, il relève quelques progrès mais note qu'il adresse souvent aux mêmes arbitres des mails rappelant la méthodologie des rapports et les questions qu'ils doivent se poser pour faire leurs rapports correctement.

La commission de discipline a transmis à la CDA des dossiers pour affaire la concernant. Ils seront évoqués prochainement par cette dernière.

oO\*\*\*\*\*Oo

### **9°) Compte rendu de la s/s commission futsal :**

Ph. DE PASQUALE indique que la sous-commission va porter son effort sur la formation des jeunes de façon à couvrir les finales jeunes FUTSAL. La présence de 6 jeunes au stage à BUEIL le satisfait donc.

Il signale également que des tensions ont eu lieu, en début de saison, lors de matches en raison de règlements différents entre les instances (DEF, LFN, FFF). Ce point sera évoqué avec les responsables du pôle juridique afin de rechercher une harmonisation éventuelle.

Enfin, la CDA valide la demande de Ph. DE PASQUALE d'accompagner Mmes MARTESI et THILLIEZ lors de leur prochain déplacement.

Information : Monsieur Julian CHERAMY a adressé un courrier au DEF indiquant qu'il prenait une année sabbatique.

oO\*\*\*\*\*Oo

### **10°) Questions diverses :**

- Ph. DE PASQUALE relève que le projet d'organigramme ne prévoit pas de sous-commission « assistant ». E. AUBERT lui répond que cela est prévu pour la saison prochaine car actuellement, aucun nouveau candidat ne sait manifester pour la filière et la FFF prépare une FIA assistant.
- Ph. DE PASQUALE évoque le mauvais comportement de certains assistants bénévoles qu'il faudrait absolument remonter. A déterminer : à qui ? Comment ? Par qui ?
- E. AUBERT indique que le 11 janvier 2025, le DEF a convié les arbitres eurois, quel que soit leur niveau d'arbitrage, pour un moment d'échanges.
- Il informe, également, qu'une réflexion sur le mode et les critères de désignation des arbitres est en cours. Elle devrait s'achever avant la fin de l'année. Il souhaite ainsi répondre aux interrogations des arbitres et des clubs.
- M. THILLIEZ a remarqué que le carton vert n'est pas appliqué. Est-ce à l'arbitre de le demander ?
- P. BANNIER souhaiterait savoir s'il est possible de donner un caractère officiel (présence du logo du DEF sur le mail, mail type ...) aux mails que MM. DOMINGUEZ CONDE, DE PASQUALE et lui-même adressent aux clubs pour signaler l'absence d'un arbitre durant les week-ends. E. AUBERT lui répond qu'il va voir si cela est possible.

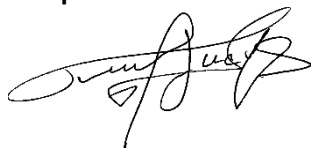
oO\*\*\*\*\*Oo

La prochaine CDA a lieu le mercredi 15 janvier 2025 à 19h au DEF.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 21H05.

oO\*\*\*\*\*Oo

**Le Président de la CDA,**  
**Jacques FECIL**



**Le Secrétaire de séance,**  
**Nathalie YVELAIN**

